

## URBANISME

### Paroi rocheuse (consultation)

La voie communale n°2 risque de s'effondrer à moyen terme, trois solutions techniques sont envisagées :

- purge de la paroi
- mise en place de filets de sécurité
- mise en place de « gros clous » pour maintenir les blocs

Beaucoup de gens circulent toujours sur cette route bien qu'elle soit fermée à la circulation, il est donc prévu d'installer des merlons de terre pour empêcher le passage des véhicules à moteur. Cyclistes et piétons pourront continuer à circuler.

Que faire de cette voie à l'avenir ?

1. Remettre la voie en état, solution la plus onéreuse
2. priorité aux piétons, vitesse réduite pour les véhicules
3. vitesse limitée à 30km/h avec interdiction des poids lourds
4. la voie ne rouvre pas aux véhicules à moteur, ce qui permet de rétablir la continuité du chemin de halage, solution non sans conséquence

Le sujet étant majeur l'assemblée décide de l'ajourner, il fera l'objet d'une présentation au prochain Copil.

### Bar/épicerie

Deux maîtres d'oeuvre ont été consultés. Il y'a possibilité de toucher des subventions pour la rénovation énergétique du bâtiment, un dossier a été déposé le 14 septembre à ce sujet.

Le groupe majoritaire va devoir se prononcer sur le déblocage d'une somme de 20 000 euros (30% de fonds propres sont nécessaires sur une somme de 170000, et 20000 ont déjà été débloqués).

L'exploitation de l'étage est à l'étude.

### Fibre optique

Mégalis a 7 ans pour mettre en œuvre l'installation de la fibre optique sur la commune. Il est prévu qu'elle arrive d'ici 2 ou 3 ans à la Baudinais, et d'ici 6 ou 7 ans dans le centre. L'installation sera aérienne la plupart du temps, sur les poteaux existants. Si la charge est trop grande des poteaux supplémentaires seront installés. L'enfouissement serait préférable dans le centre bourg mais cela nécessite un dépôt de dossier 2 ans à l'avance. La mairie va devoir se prononcer à ce sujet.

Comment arrive t'on à concilier ce projet avec les liaisons douces ?

Ceci nécessitera un rapprochement des commissions Attractivité et Environnement et Urbanisme, avec la création d'un groupe de travail avec des habitants.

---

## ATTRACTIVITÉ ET ENVIRONNEMENT

### Breizh Bocage

Sakina se propose de représenter la commune à Breizh Bocage, une instance de VHBC. L'assemblée se prononce en faveur de cette proposition.

### Place au Village

A la date du 13 septembre, il existe un risque d'annulation par la Préfecture, la département étant passé en zone rouge récemment.

---

## **COMMUNICATION**

### Calendrier feuille mensuelle

Réception des articles jusqu'au 22 septembre pour la parution d'octobre

### Distribution feuille mensuelle

Denis et Flavie proposent d'assurer la distribution de la feuille mensuelle. Ils assurent la distribution de septembre gracieusement afin d'établir un devis par la suite.

Alerte de Delphine sur une nécessaire mise en concurrence ! Une présentation de devis serait souhaitable au prochain Copil.

### Charte graphique

La commission suggère une création de charte graphique pour la magazine bi-annuel. Proposition de sortir le premier numéro au printemps prochain et non en fin d'année, notamment en raison du coût de cette charte, non présent dans le budget 2020. La création d'un nouveau logo pour la commune est également évoqué.

Objection de Maryline qui juge qu'une communication sur le budget 2020 est nécessaire pour des raisons de transparence.

### Création d'un groupe de travail

Nécessité de réfléchir avec les habitants au contenu du magazine. Une ligne éditoriale devra être établie au préalable au sein du Club.

### Caravane des quartiers

L'idée serait de faire le tour des villages afin de créer de la proximité avec les habitants et recueillir les requêtes. Quel intitulé ? Quelle mise en œuvre ?

Ce projet pourrait s'inscrire dans le cadre de l'obligation de faire respecter le droit culturel, défini par la loi NOTRE.

---

## **FINANCES ET AFFAIRES GENERALES**

### Besoins financiers

La commission exprime le besoin de connaître les différents besoins en investissement pour l'année prochaine. Les autres commission sont invitées à établir des devis pour les mois de novembre/décembre. Le vote du prochain budget aura lieu au plus tard en mars 2021.

### Ressources humaines

Des recrutements sont à prévoir dans une courte échéance. Une publication sera faite en octobre pour ouvrir un poste de dgs/secrétaire de mairie. La commission juge que l'intitulé dgs serait plus attractif et ce, sans représenter une dépense supplémentaire.

Antinea réfléchit également au recrutement d'une personne en service civique pour les domaines de la communication et de l'enfance-jeunesse.

### RH/Finances

Une demande de remise gracieuse de loyer (2000 euros environ) à été faite à la mairie de la part des anciens gérants du bar les Assois fées. La demande n'étant pas argumentée, la commission n'a pas accédée à cette demande.

Cette décision a fait naître nombre de réactions chez les élus, et il apparaît après une longue discussion, que les membres de la commission ne disposaient pas de tous les éléments nécessaires pour se prononcer.

Cette décision s'inscrivait t'elle dans le périmètre d'autorité de la commission ? Il n'y a pas consensus sur cette question.

### Associations hors commune

Une subvention de 990 euros pour les associations hors commune sera votée au prochain conseil.

### Consultation téléphonie

Une consultation sur les coûts du téléphone a été lancée, il serait possible de faire des économies substantielles sur ce point.

### Diagnostic RH

Le diagnostic RH est délégué au CDG 35, le devis est en attente.

---

## **ENFANCE JEUNESSE**

### Régie communale

Léo Lagrange a actuellement la charge de deux marchés publics sur la commune : le centre de loisirs et la jeunesse. La commission propose le lancement d'une réflexion sur la création d'une régie communale.

Des frais de résiliation seront à prévoir, mais des économies pourront être réalisées à moyen terme (les frais de structure de Léo Lagrange s'élèvent à 12000 euros/an).

Il faudrait également réfléchir à une poste, et/ou à la formation des agents.

Le projet sera présenté en Copil prochainement pour un lancement en début d'année prochaine.

### Gaspillage alimentaire

La commission réfléchit également à un projet pédagogique sur le gaspillage alimentaire.

---

## **LIEN SOCIAL ET CULTUREL**

### Bibliothèque

La bibliothécaire demande 500 euros pour l'animation des 20 ans, pour offrir un petit catering aux musiciens lors de l'évènement, ainsi que pour remercier les bénévoles qui fournissent 500 heures de travail par an

### Rôle de l'agent d'accueil

Cette personne est centrale dans la vie associative et la communication, elle doit toujours être informée des projets à venir.

### Groupe de travail Glenmor

La commission souhaite la création d'un groupe de travail autour de la refection de l'espace Glenmor, et la création d'un tiers lieu.

Ce point sera mis à l'ordre du jour du Club

---

## POINTS ABORDES PAR ANTINEA

### Agents

Deux agents du service technique ont visiblement envie de quitter la commune, chacun ayant fait une demande de formation ailleurs.

Les agents de la mairie expriment le besoin de clarifier quelle personne est responsable de quoi au sein des élus. Ceci permettra également d'éviter les doublons et de ne pas les saturer d'informations de toutes parts.

### Présence des élus hors de la commune

Il paraît nécessaire d'effectuer un tour d'horizon de toutes les organisations/associations ayant sollicitées la commune. Le sujet sera abordé au Club.

### Formation des élus

Les élus bénéficient d'un droit à la formation, une présentation sera effectuée au prochain Copil.

### Boulangerie

Les boulangers ont exprimés leur volonté d'acheter les murs de leur établissement. Il s'agit là d'un enjeu politique majeur qui devra être débattu, même si les élus semblent être d'accord.

---

## DEBRIEFING

- Quelle méthodologie pour rédiger l'ordre du jour du Copil ?
- Nécessité de créer un relevé de décisions afin d'avoir un historique facilement consultable
- Aucune décision ne devra être remise en cause après coup par un élu non présent à la réunion, sauf cas spécifique
- Nécessité d'associer un élu à chaque sujet
- L'ordre du jour n'est pas figé, des points peuvent se rajouter jusqu'au dernier moment
- L'opposition peut mettre un point à l'odj seulement s'il relève d'une commission dans laquelle elle siège
- La date du prochain Copil sera déterminée rapidement
- Le mandat de Paulo en tant que secrétaire s'arrête fin février 2021 (6 mois)